Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

Le jour du dépassement de la Terre tombe de plus en plus tôt

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

Chaque année, l'ONG américaine Global Footprint Network calcule la date à partir de laquelle l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la Terre est en capacité de régénérer en un an. Cette année, la date fatidique tombe le 24 juillet, soit un jour plus tôt qu'en 2024, et environ un mois plus tôt qu'en 2005. Pour obtenir ce résultat, l'ONG a comparé l'empreinte écologique de chaque pays avec la biocapacité de la planète, c'est-à-dire la surface disponible pour produire les ressources et absorber les déchets. L'humanité utilise aujourd'hui les ressources de la planète 1,8 fois plus vite que les écosystèmes de la Terre ne peuvent se régénérer, ce qui signifie qu'il faudrait actuellement près de 2 planètes pour subvenir durablement à nos besoins.

L'empreinte écologique de l'humanité, qui inclut entre autres les émissions de gaz à effet de serre, connaît une hausse constante ces dernières décennies, tandis que la biocapacité de la Terre suit dans le même temps une trajectoire inverse. Il en résulte un déficit écologique de plus en plus important. Le jour du dépassement a ainsi avancé de cinq mois depuis 1972.

Si l'on se place à l'échelle des pays, celui dont le jour du dépassement est le plus tôt est le Qatar, ayant eu lieu le 6 février, alors que l'Uruguay affiche la date la plus tardive, le 17 décembre. En France, le jour du dépassement a eu lieu le 19 avril cette année, soit plus de deux semaines plus tôt qu'en 2024. Seule une minorité de pays n'ont pas de jour du dépassement, c'est-à-dire que leur empreinte écologique par habitant reste inférieure à la biocapacité mondiale par habitant ; ils sont essentiellement situés en Afrique et en Asie.

De Valentine Fourreau pour Statista

Démoustication de la Camargue : quel bilan depuis son lancement en 2006 ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

Le Département des Bouches-du-Rhône lançait, en 2006, une expérimentation de démoustication de l'embouchure du Grand Rhône. Aujourd'hui, tous les acteurs concernés viennent d'en établir le bilan et apportent des premiers éléments de réponse à cette question en forme de dilemme : comment concilier démoustication « de confort » et respect des écosystèmes naturels ? Les réponses ne sont pas tout-à-fait celles qui étaient attendues…

Si les démoustications d'envergure du littoral méditerranéen ont démarré dans les années 60 avec le développement du tourisme, celle de la Camargue, plus récente, a été lancé sous forme d'une expérimentation à partir de septembre 2006. Initiée par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône (aujourd'hui Conseil Départemental), cette mission a été confiée pour sa partie publique à l'EID (Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen). L'institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, la Tour du Valat, a également été associée à cette expérimentation conduite sur 2 300 hectares, depuis presque 20 ans. L'objectif était clair : « assurer le contrôle de la population des moustiques afin de protéger en terme de nuisance les agglomérations des Salins-de-Girault et de Port-Saint-Louis-du-Rhône ».

L'expérimentation avait pour mission la réduction des populations de moustiques sans nuire aux équilibres naturels et perturber les zones humides

En Camargue, les mises en eaux des marais, qu'elles soient naturelles ou artificielles, sont à l'origine de la production des moustiques, en moyenne à hauteur de 25 % et jusqu'à 70 % à certaines périodes de l'année. L'expérimentation avait pour mission la réduction des populations de moustiques sans nuire aux équilibres naturels et perturber les zones humides. Pour cela l'EID, a utilisé un larvicide d'origine organique, le B.t.i (Bacillus thuringiensis israëlensis). Les traitements larvicides utilisant des insecticides de type organo-phosphorés insuffisamment sélectifs et surtout hautement toxiques sont aujourd'hui interdits.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

Pour tuer les larves (le moyen le plus efficace pour endiguer la prolifération) il faut d'abord les localiser. La lutte engagée par l'EID s'est d'abord concentrée sur l'établissement d'une cartographie des gîtes potentiels de développement des larves, avant l'éventuel traitement au B.t.i (80 % en aérien et 20 % en terrestre) et au suivi environnemental.

Un bilan scientifique contrasté

Le bilan de l'expérimentation a été établi sur la période allant de 2007 à 2011. Si sur les zones traitées les baisses de population de moustiques sont réelles des incidences sur les écosystèmes sont avérées. Concernant la flore, l'utilisation du B.t.i n'a pas d'incidence sur les algues et leur prolifération. Par contre, il y aurait un risque sur un autre insecte, le chironome (mouche ressemblant à un moustique). Une baisse des effectifs a également été observée du côté des libellules. Pour les oiseaux, il a été constaté que les ressources alimentaires et la reproduction étaient affectées. Sans parler des dérangements occasionnés par les traitements qui peuvent également avoir des incidences sur les effectifs de plusieurs espèces.

Contre les moustiques : Qista l'anti-pesticide pour lutter durablement

Un bilan tout aussi contrasté sur le plan sociologique

Des enquêtes d'opinion réalisées auprès de populations résidentes ont montré que la gêne occasionnée par les moustiques était vécue comme forte et que les traitements utilisées étaient jugés, par une très large majorité de personnes, comme efficaces. Cependant, près de la moitié des populations interrogées se prononce pour l'arrêt des traitements et déclarent même vouloir s'y opposer, à la fois pour des raisons liées à la protection de l'environnement et les incidences pour l'homme. La conclusion est claire. Les réponses apportées par le traitement au B.t.i n'est pas la solution idéale compte tenu des incidences sur les écosystèmes et sur les hommes.

Il s'agit d'utiliser des pièges sélectifs qui attirent et capturent les moustiques grâce à l'émission de $C0^2$

Le bilan de cette expérimentation établi par les experts invite à s'orienter dans deux directions : agir sur les écosystèmes et en particulier sur une meilleure gestion de l'eau à l'origine de la prolifération des moustiques. Ainsi par exemple, en modifiant les calendriers de mise en eaux des marais (date et fréquence) ont pourrait réduire de manière sensible le développement des populations des insectes ciblés. Ensuite les experts préconisent d'effectuer des traitements mais uniquement dans les zones habitées et sans emploi de pesticides même d'origine organique. Il s'agit d'utiliser des pièges sélectifs qui attirent et capturent les moustiques grâce à l'émission de $C0^2$. Le projet consisterait à installer un réseau de pièges autour des zones habitées. Ce dispositif offre plusieurs avantages : moindre coût, aucun

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

impact sur les milieux naturels et contrôle de tous les insectes piqueurs, incluant le moustique tigre et les arabis.

Ces pièges, comme ceux mis au point par la société Qista à Sénas, dans les Bouches-du-Rhône, permettent également grâce à leur interconnexion d'effectuer des comptages des populations et d'établir des cartographies précises et évolutives. Les données récoltées permettraient également de faire de la prévention. D'abord destinés à de usages domestiques (particuliers ou activités commerciales) ces pièges nouvelle génération développés par Qista sont destinés à équiper l'espace public. Une solution qui utilise les nouvelles technologies loin des pesticides traditionnels dont on connaît dorénavant les effets néfastes pour les écosystèmes et l'homme.

Comment fonctionnent les pièges à moustiques ?

Les pièges qui attirent et détruisent les moustiques et autres insectes piqueurs sont apparus il y a quelques années sur le marché. Initialement destinés aux particuliers, ces pièges attirent les femelles moustiques dans un rayon allant jusqu'à 60 mètres en dégageant du CO_2 comme un humain au repos.

Un olfactif à base le plus souvent d'acide lactique ou d'octénol attire la femelle lorsqu'elle arrive à proximité du piège et celle-ci se retrouve aspirée grâce à un ventilateur. Ces pièges ont l'avantage de réduire la gêne là où elle est ressentie sans affecter le fonctionnement (réseau trophique) des écosystèmes naturels.

Contrairement à la démoustication de confort qui ne cible que deux espèces de moustiques, ils sont efficaces contre tous les insectes piqueurs et notamment contre le moustique tigre et le *Culex pipiens*, qui fréquentent principalement les zones habitées.

Une expérimentation menée au Sambuc en Camargue de 2015 à 2018 a permis de démontrer que ces pièges étaient aussi efficaces que la démoustication au Bti pour réduire la nuisance causée par les moustiques.

Objectif zéro déchet pour la culture en 2026

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

À Avignon, le forum départemental 'Zéro déchet culturel' a réuni 80 participants pour réfléchir aux moyens de réduire les déchets dans le secteur culturel. Ce rassemblement, dédié aux professionnels et se déroulant dans chaque département, est organisé par l'Arsud sur demande de la Drac et de la Région.

C'est une action commune entre l'État, la Région et les professionnels de la culture qui vise à créer une feuille de route en 2026. L'initiative remonte à 2023, lors d'une concertation collective pour établir un pacte de transition écologique.
« Le déchet était particulièrement problématique, car les acteurs culturels ne pouvaient pas avancer tout seuls, si les pouvoirs publics n'aidaient pas au changement d'échelle et à la structuration » explique Jérémie Choukroun, en charge de la transition écologique au sein de la Drac Paca. L'enjeu est effectivement de taille. « Il nous fallait plus de matière, savoir dans le détail ce qui se faisait à petite échelle ».

Pour élaborer cette feuille de route dont les bases sont déjà établies par la Drac, l'agence régionale culturelle Arsud organise plusieurs forums. C'est aussi là une occasion de faire se rencontrer les participants tous domaines culturels confondus, dont la diversité et l'expérience individuelle encouragent les nouvelles idées et les prises d'initiative post-forum. « Il y a une bonne mobilisation des acteurs, or, ce n'est pas un sujet qui est évident au départ » souligne Jérémie Choukroun.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

> « Nous avons notre objectif : c’est zéro déchet dans la culture. Et maintenant la question est : que met-on en place pour y parvenir ? »
>
> *Jérémy Choukroun,chargé de la transition écologique au sein de la Drac Paca*

Entre l’analyse cartographique du territoire et la restitution des projets en plénière, des participants, pour beaucoup inconnus entre eux, se sont investis dans des ateliers thématiques. « Lorsqu’on est un grand groupe comme ça, les choses se disent assez vite » remarque le chargé de la transition écologique.
Du brainstorming à la synthèse finale, en passant par tous les échanges, ces temps de réflexion ont abouti sur l’identification de besoins et les actions qui pourraient y répondre. « Nous avons notre objectif : c’est zéro déchet dans la culture. Et maintenant la question est : que met-on en place pour y parvenir ?” demande Jérémie Choukroun à l’assemblée.

3 ateliers thématiques pour réfléchir à demain
Pour cela, l’Arsud a conçu trois groupes de travail. L’un portait sur “la mutualisation et le réemploi » où les participants ont identifié trois besoins prioritaires : l’inventaire (des acteurs, des structures, du matériel, des prestataires…), le stockage et la mutualisation du matériel, et enfin le contrat de confiance (convention entre partenaires pour le prêt/location au-delà d’un réseau restreint et connu).
De là, plusieurs enjeux entraient en compte : les moyens humains, le financement, la mise à disposition d’espaces, mais aussi la temporalité. « Cela prend du temps de chercher des biens d’occasion, des possibilités de mutualisation, d’organiser et gérer la logistique » argumente le groupe concerné.
Du côté de l’atelier ‘éco-conception des projets culturels’, là aussi il y a des demandes spécifiques : « partager les informations et les connaissances » et « changer les mentalités ». De ce fait, les participants se sont penchés sur une méthodologie de travail favorisée par une politique publique incitative, la coopération professionnelle et le développement juridique.

Crédit : Amy Rouméjon Cros

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

« La formation des acteurs de la chaîne de production et de tous les projets sur les enjeux d'éco-conception » ouvrirait une voie de sortie pour le soutien des structures et la prise de conscience individuelle.
Aussi, les participants envisageaient la pertinence d'un label éco-projet pour inciter et reconnaître les actions des structures engagées dans la transition écologique. Car avec ce label, « elles pourraient demander un agent d'expertise pour les accompagner dans le processus avec les finances ».

Le groupe de travail, dans le cadre de cette thématique préconise « un état des lieux réel de la gestion des déchets dans la structure pour sensibiliser et améliorer les pratiques » et envisage de « repenser les temps, les étapes et les contenus du cadre d'un projet, avec la diffusion d'une méthode de travail sur une éco-conception ».
Enfin, l'atelier 'accompagnement' avait vocation à aider les professionnels du secteur culturel, dans une démarche d'économie circulaire et zéro déchet à l'échelle des structures. Ont ainsi émergé prioritairement les besoins suivants : la mise en réseau pour échanger des bonnes pratiques et avoir un modèle de gestion des déchets, la feuille de route phasée pour anticiper un certain nombre de questions et avoir une ligne budgétaire dédiée à la mise en œuvre des différentes pratiques, et nommer une personne ressource pouvant répondre à des questions précises.

Ainsi, cela se traduirait par 3 actions définies. D'abord créer un outil numérique pour échanger les expériences et animé par le référent Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) de chaque structure. Ensuite diagnostiquer chaque structure, de façon différenciée selon les thématiques afin d'identifier les points faibles à améliorer, dont un objectif annuel serait à atteindre. Et pour terminer, la création d'un poste pour un agent aux connaissances techniques pouvant conseiller sur le choix et l'usage des matériaux responsables.

> « Dès 2026, nous rentrerons dans du concret, avec les moyens trouvés et dégagés. Ce sont des actions complexes, mais l'avantage c'est qu'il y en a peu. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

Crédit : Amy Rouméjon Cros

Un pari concluant
“En tant qu’acteurs culturels, vous êtes co-constructeurs de l’action publique culturelle du territoire. Nous mettons en œuvre les décisions politiques qui ont été mûries par nos élus, à l’aune des exemples que vous leur donnez” déclare aux participants Ronan Allaire, directeur de l’action culturelle du Grand Avignon. Un appel à agir ensemble au-delà des frontières sectorielles ainsi que des réseaux, pour une vision plus large et engagée de la gestion des déchets.
En somme, ce forum était « un pari concluant », selon les dires de Jérémie Choukroun. D’abord pour avoir mobilisé des acteurs culturels autour d’un enjeu qui n’est pas artistique. Puis, pour avoir associé des travailleurs du livre, du théâtre, du cinéma, du patrimoine aux acteurs des déchets, de l’économie sociale et circulaire, car “tous ne se rencontrent pas habituellement”. Une ‘matière’ qui sera modelée par le bureau d’études qui complétera ainsi sa feuille de route, prévue pour la fin de l’année.
« Dès 2026, nous rentrerons dans du concret, avec les moyens trouvés et dégagés. Ce sont des actions complexes, mais l’avantage c’est qu’il y en a peu. Avec l’éco-conception, la mutualisation, le réemploi et l’accompagnement, nous pouvons facilement trouver les bons leviers et apporter des réponses » conclut le chargé de la transition écologique de la Drac Paca.

Amy Rouméjon Cros

Les chiffres clés 2024 de l’enquête réalisée par Arsud en partenariat avec le groupe de travail régional Zéro déchet culturel initié par la Drac et la Région
13% des structures sont fortement engagées dans la circularisation des ressources en ayant mis en place

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

des pratiques éco-responsables : acquisition responsable des ressources (produits et fournisseurs), mesure et réduction des déchets, appartenance à un réseau et recours à la mutualisation.
69% des structures ont recours à la mutualisation d'équipements : mobilier, éléments de structure, matériel scénique et d'exposition, outillage et espaces de travail. Entre structures similaires, entre structures d'un même territoire ou d'un lieu commun.
81% des structures ont des pratiques d'acquisition de ressources éco-responsables : location de matériel, achat de seconde main (ressourcerie/recyclerie), don/prêt/mutualisation avec d'autres structures, réemploi du matériel existant, achat de produits éco-conçus/locaux et bio, investissement en lumière LED et panneaux solaires 47% des structures estiment qu'une partie des déchets générés est encore potentiellement utilisable, et 38 % ont pu fournir une estimation de volume ou de poids de ces déchets.
83% des structures ont mis en place des actions pour réduire la quantité de déchets : éco-conception, recyclage, réemploi, don, mise en location ou prêt, revente.
51% des structures ont un espace de stockage, 19 % en dehors de leurs locaux : conteneur, box, lieu prêté, espace partagé, avec mise en place d'une logistique, du personnel, et recours à des services.
36% des structures sont partie prenante d'un réseau ou d'une structure œuvrant pour la circularisation des ressources, 83 % sont intéressées pour participer à l'amélioration de la circularisation.
75% des structures ont partagé des idées de leviers concrets : espaces physiques, plateformes numériques, réglementation…

Louis Driey : ce 'gaulliste écologiste' maire de Piolenc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

Bon pied, bon œil et surtout visionnaire, Louis Driey, maire de Piolenc, est le doyen* des maires de Vaucluse. A 83 ans, celui qui considère que l'écologie n'est ni de droite, ni de gauche entend continuer à concilier gaullisme et développement durable à l'occasion de son dernier mandat.

Il a 83 ans et en 2025, au terme de 5 mandats, il fêtera ses 30 ans à la tête de ce gros bourg rural d'un peu plus de 5 500 habitants. Bâtisseur, précurseur, il a toujours anticipé. « Ma vie c'est ma ville, mon parti c'est Piolenc » clame cet éternel gaulliste qui a travaillé pendant 37 ans comme chef de chantier à la société des Autoroutes du Sud de la France, les ASF « avant que Dominique de Villepin ne les privatise » précise-t-il.

> « Ma vie c'est ma ville, mon parti c'est Piolenc. »

Hyper-actif, pragmatique, anti-gaspi, son expérience lui permet dès son élection, en 1995 d'élaborer un premier schéma directeur de la commune. « Nous avons identifié les priorités en fonction de la démographie, l'âge des habitants et ce sont les jeunes qui primaient, les besoins en crèches, écoles, centres de loisirs. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

Piolenc abrite la plus grande centrale photovoltaïque lacustre d'Europe. Crédit : Akuoenergy/Piolenc/DR

En 2005, deuxième schéma directeur, Louis Driey dépose le premier permis de construire d'un parc éolien flottant de l'hexagone sur une ancienne carrière. « C'était une première en France et aujourd'hui elle est la plus grande d'Europe, avec une superficie de 23 hectares soit une vingtaine de terrains de foot. D'une puissance de 23 mégawatts, elle alimente 6 474 foyers ». Engagé dans le développement durable et la biodiversité, il innove aussi avec 3 éoliennes au service de 3 entreprises (la carrière Maroncelli, les parpaings de chez Pradier et les enrobés du groupe Braja). Et pour économiser l'eau potable, il a aussi investi dans 35 bornes incendies sur 95 qui sont branchées sur le réseau du Rhône. 80 maisons en lotissement bénéficient du solaire et sont donc en auto-consommation électrique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

Louis Driey, maire inclassable 'gaulliste écologiste' de Vaucluse, a été l'un des premiers élus du département à 'défier' le Tribunal administratif en célébrant deux mariages homosexuels dès 2012 alors que cette union entre deux personnes du même sexe ne sera officielle qu'à partir de 2013. Crédit : DR

> « Certains me traitent d'écologiste de droite, mais l'écologie n'est ni de droite, ni de gauche. »

« Certains me traitent d'écologiste de droite, mais l'écologie n'est ni de droite, ni de gauche. C'est une façon de se comporter pour respecter la planète que nous laisserons à nos enfants. »
Il ajoute « Je suis un maire au long cours, j'essaie de voir loin et de programmer les chantiers au fur et à mesure, après les jeunes, les séniors et les maisons de retraite. Nous avons aussi 3 salles des fêtes, dont celle qui porte le nom d'un enfant du pays, Jean-Louis Trintignant, né en 1930 au Domaine viticole de Beauchêne dont les parents étaient propriétaires. Quand je suis arrivé, les classes étaient installées dans des bungalows. Avec l'aide de l'ancien préfet, Pierre Mongin, nous avons créé une école en dur nous allons d'ailleurs l'agrandir. Nous avons aussi décidé de désimperméabiliser les cours de récréation des établissements scolaires. Nous avons décaissé le bitume, posé un sol drainant qui laisse passer l'eau de pluie et nous avons commandé 600 plantes, dont 23 arbres que nous planterons pendant les prochaines vacances scolaires de la Toussaint. Nous sommes aussi en train de poser des tuiles solaires sur le toit de certaines écoles. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

Le chantier de désimperméabilisation de l'école. Crédit : Piolenc/DR

Louis Driey est intarissable sur les chantiers qu'il a initiés pour améliorer la qualité de vie de ses concitoyens tout en minimisant les factures. « L'éclairage public se fait avec des LED, ça représente quand même 1 200 lampadaires. »
Le quartier 'à énergie partagée' du lotissement Clos Payan est dédié à l'autoconsommation de ses habitants. La Via Rhona est reliée à la Via Venaissia en plein centre-ville. Il y a aussi 6 hectares de terres agricoles bio, sans phosphate, ni potasse, ni pesticide offerts à de jeunes agriculteurs pour qu'ils s'installent et approvisionnent les cantines scolaires de l'intercommunalité Aygues-Ouvèze en Provence (Lagarde Paréol, Sainte-Cécile, Sérignan, Travaillan, Uchaux, Violès et bien sûr Piolenc). « S'il manque une infirmière ou un technicien, nous jonglons pour être en mode solution, nous mutualisons nos moyens. »

> « Je souhaite que ce village reste attractif, à taille humaine. »

« Je souhaite que ce village reste attractif, à taille humaine, où il fait bon vivre. Sinon, au-delà de 6 000 habitants, il faudrait une autre station d'épuration et d'autres équipements. »
En attendant, lors du dernier Conseil Communautaire, fin septembre, a été évoqué un projet de zone d'activités de 25 hectares qui comprendrait un méthaniseur adossé à des industries de transformation alimentaire et des bâtiments de stockage. En tout, il impacterait une quarantaine d'hectares. Et c'est le président de la Chambre régionale d'agriculture qui est aussi à la tête de la Sonito (Société Nationale Interprofessionnelle de la TOmate), André Bernard qui le porte.
« Ce plan 'TOMMATES', explique Louis Driey, poursuit plusieurs objectifs, relancer la filière tomate d'industrie dans la Vallée du Rhône, diversifier la production agricole, produire une énergie renouvelable à partir de la biomasse et préserver les sols agricoles tout en optimisant la gestion de l'eau. A terme, il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

pourra apporter des revenus supplémentaires aux paysans et créer des emplois. »

Un dernier mandat avant de passer la main

Louis Driey qui en plus des trois salles de fêtes a aussi créé un centre culturel, aménagé un dojo, une bibliothèque, un stade multi-sports, un jardin d'enfants, une maison de retraite. Il a également rénové les 65km de voirie de la commune, remis en service la cloche de l'église qui était muette depuis 1794. Et malgré tous ces investissements, la dette est passée de 1209€ à 308€ et les impôts n'ont pas augmenté.
Ce n'est donc certainement pas un hasard sa commune a obtenu en 2018 'La Marianne d'Or' du développement durable et la Victoire de l'Investissement local,
Comme ancien chef de chantier, il est vrai qu'il sait comment réduire les coûts des chantiers en coordonnant l'implantation des réseaux (voirie, fibre optique, EDF, GDF, eau potable).

Le village lors des inondations de 2003. Crédit : Piolenc/DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

Et comme il ne se représentera pas aux prochaines municipales en 2026, il compte se rapprocher des futurs candidats à sa succession pour leur expliquer comment fonctionnent les finances et les services de la mairie. D'ailleurs, il a déjà esquissé le futur Schéma Directeur avec la réhabilitation de l'église et la construction d'un gymnase. Dans cette commune qui a connu une inondation en 2003, il vient de faire réviser le Dicrim (Document d'information communal sur les risques majeurs), un document de 10 pages avec les préconisations des consignes en cas d'accident nucléaire, sécheresse, montée des eaux, feux ou séisme. Ainsi que tous les numéros d'urgence que l'on peut placarder sur le frigo.

En attendant à Piolenc, dont la devise est 'Doux comme le miel et fort comme le lion', et qui abrite le Musée de la Nationale 7, le Cirque du regretté Alexis Grüss, la capitale de l'ail… Louis Driey, en observateur du réchauffement climatique qu'il est, a également pensé à faire planter des pistachiers, des grenadiers et du yuzu qui sont peu gourmands en eau.

Andrée Brunetti

**Si Louis Driey est le maire le plus âgé en fonction dans le Vaucluse (il est né en 1942). En termes de mandat, il est cependant notamment devancé par Guy Moureau, maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue à la tête de sa commune depuis 1984.*

(Vidéo) Carpensud à la pointe de l'écologie industrielle et territoriale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

L'association d'entrepreneurs de la zone d'activité de Carpensud vient d'obtenir le soutien de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'émergence d'une démarche d'Ecologie industrielle et territoriale (EIT).

Dans ce cadre, une nouvelle commission s'est ouverte à Carpensud afin de mettre en œuvre ce projet territorial, qui a pour but d'optimiser les flux entrants (ressources) et les flux sortants (déchets) à l'échelle du territoire afin de réduire les impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement.

« Cette optimisation s'appuie sur la coopération territoriale des acteurs, publics comme privés, afin de générer des gains qu'ils soient économiques, environnementaux voire sociaux », explique l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dont l'EIT est l'un des 7 'piliers' de l'action d'économie circulaire mise en œuvre par l'établissement public.

Pour Carpensud, le projet comprend notamment des actions de sensibilisation et d'information, des sessions de formation, des ateliers, et des communications pour assurer une compréhension approfondie de l'EIT, ainsi qu'une enquête afin de recenser les entrants et sortants des entreprises en vue d'une mutualisation.

Pour cela, l'association vauclusienne met en place un groupe de travail constitué de :
• Alain Martin, Mission projet
• Léa Gérin, directrice Charles Gérin et fils
• Béatrice Darcas, directrice Atelier Bio de Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

• Françis Gutierrez et Isabeau Gaillard, co-fondateurs de Ventoux Compost
• Julien De Michele du service développement économique de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin)
• Sarah Mendez-Colloc, chargée de l'étude à la CCI de Vaucluse

Présidée par Patrice Rouvier d'Allianz assurances, Carpensud s'adressait auparavant principalement aux entreprises du bassin de Carpentras et Pernes-les-Fontaines. Depuis l'an dernier, l'association a décidé d'élargir son champ d'action à toutes les entreprises du département de Vaucluse.

L.G.

Avec l'EIT, l'objectif est que les déchets des uns deviennent les matières premières des autres.DR/Ademe

Contact Carpensud :
s.montmasson@carpensud.com
thea.defilippo@carpensud.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

La CoVe installe ses propres centrales en autoconsommation et s'engage en faveur de la sobriété énergétique

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin a dans le cadre de son Plan Climat, installé des panneaux photovoltaïques sur plusieurs de ses bâtiments, notamment à Carpentras. Un projet qui s'inscrit dans la politique d'utilisation d'énergie plus renouvelable de la CoVe qui devrait permettre de réduire la consommation d'électricité des bâtiments.

Trouver des solutions pour réduire le cout de l'électricité est devenu un sujet prioritaire en France pour tout le monde. Face à la flambée des prix et l'épuisement des énergies fossiles, plusieurs institutions ont commencé à agir et c'est le cas notamment de la CoVe qui vient d'équiper plusieurs de ses bâtiments avec des panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Un projet que la communauté d'agglomération a démarré depuis 2020 dans le cadre de son plan climat qui devrait permettre au territoire de la CoVe de fournir plus d'énergie qu'il n'en consomme à l'aube de l'année 2045. Un objectif à long terme qui permettrait à la CoVe d'obtenir le label TEPOS (Territoire à Energie Positive).

Deux centrales en autoconsommation à Carpentras

Depuis 2021, la CoVe a renforcé sa politique écologique et de développement durable afin de fortifier l'attractivité du territoire et la préservation du cadre de vie. C'est ainsi que la communauté d'agglomération a réalisé plusieurs études avec le soutien de la Région sur la possibilité et les retombées de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments des communes faisant parties de la CoVe.

Générateur d'un enthousiasme contagieux, ce projet a déduit 18 communes sur 25 au sein de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin qui ont répondu favorablement à la possibilité d'installer des panneaux sur les sites intercommunaux de leurs villes. Des paroles aux actes, l'école de Saint-Pierre-de-Vassols a été la première à expérimenter ce nouvel emménagement en octobre 2022. Peu après, la crèche Capucine à Caromb a suivi le mouvement avec succès.

Dernièrement, c'est à la crèche Les Ptits Mousses à Carpentras que la CoVe a fait installer une centrale composée de 18 panneaux de 500 Wc chacun en autoconsommation qui permet de produire une électricité peu couteuse et peu polluante et de réduire les consommations d'énergie du bâtiment tout en garantissant une amélioration des conditions des usagers. La commune vauclusienne n'est pas en reste

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

avec l'installation en 2024 de 288 panneaux de 410 Wc chacun sur l'Hôtel de communauté de la CoVe qui devrait permettre de réaliser une économie annuelle estimée à 37.600 euros.

Quelques chiffres sur ces projets d'avenir

Désireuse de poursuivre son engagement de longue date en faveur de l'environnement et des énergies renouvelables, la CoVe ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et c'est le Parking du personnel de l'hôtel de communauté de l'institution présidée par Jacqueline Bouyac qui est désormais le prochain candidat à l'installation de panneaux. Les bâtiments I et G du Marché Gare et la maison des familles Le Phare devraient suivre avec des fins de travaux pour fin 2024 et mi-2025.

Pour l'ensemble de ces 7 projets, le montant total des opérations s'élève à 1.382.000 euros avec une aide participative de l'Etat à hauteur de 474.820 euros. La Région Sud a apporté un soutien financier non négligeable de 33.685 euros pour les couts annexes liés aux travaux d'installations des panneaux photovoltaïques.

Le Parc naturel régional du Luberon organise une journée nettoyage du Calavon-Coulon

Le vendredi 24 mai 2024, le Parc naturel régional du Luberon et ses partenaires organisent une nouvelle journée de nettoyage sur les bords de la rivière Calavon-Coulon à Bonnieux. L'objectif avec cette journée de sensibilisation à la gestion des déchets sera de récolter un maximum de déchets plastiques accumulés dans l'eau suite aux crues excessives.

Le Parc naturel régional du Luberon continue son engagement écologique afin de limiter les dégâts environnementaux, sociaux et économiques sur la région PACA. Après avoir organisé plusieurs opérations de nettoyage du lit du Calavon-Coulon dans le cadre du dispositif « Objectif zéro déchet plastique dans le Luberon » mis en place en 2023 via des chantiers bénévoles qui avaient permis de récolter plus de 2,5 tonnes de déchets.

En complément, des interventions mécaniques de plus grande envergue ont permis en avril 2024 d'extraire près de 75 tonnes de plastiques agricoles des berges du cours d'eau.Ces opérations de nettoyage ont été organisées avec le soutien de la Région Sud, dans le cadre de l'appel à projets « Ensemble pour une nature zéro déchet plastique ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

En cette année 2024, le Parc, accompagné de ses nombreux partenaires, réédite l'initiative le vendredi 24 mai, dès 9h30 avec une journée qui sera consacré à la récolte des déchets plastiques sur la rivière Calavon-Coulon à Bonnieux, dans le secteur du Pont Julien. L'équipe du Parc naturel régional du Luberon compte donc sur une présence accrue de bénévoles pour venir lutter contre cette problématique environnementale.

Pourquoi réaliser cette opération de nettoyage sur la rivière Calavon-Coulon ?

Avec les crues successives du Calavon-Coulon, de nombreux déchets tapissent le cours d'eau, dont des plastiques issus d'anciens dépôts stockés en berge remis à jour par la rivière. Cette pollution plastique concerne principalement le linéaire entre le Pont Julien et La Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult.

Cette pollution plastique a des impacts environnementaux, sociaux et économiques : les espèces animales meurent, se blessent ou développent des maladies en les ingérant, les sols et l'eau sont contaminés par les microplastiques issus de leur dégradation avec une toxicité significative reconnue sur la santé humaine. Il est donc plus que nécessaire de multiplier les actions pour limiter les conséquences multiples sur l'environnement territorial du Luberon.

Infos pratiques : « Journée nettoyage du Calavon-Coulon ». Vendredi 24 mai 2024, dès 9h30. Rendez-vous au lieu-dit « La Pérussière ». 130 chemin Romieu 84480 Bonnieux.

Carpensud : conférence sur « L'écologie est-elle entreprise compatible ? »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

La commission écologie de Carpensud organise sa première conférence sur la thématique suivante : « l'écologie est-elle entreprise compatible ? » le jeudi 23 mai 2024 à 17h30 à la Gare Numérique, à Carpentras.

L'objectif de ce temps de présentation sera d'aborder des solutions pour les entreprises du territoire lors d'une conférence qui mettra en lumière de nombreuses opportunités offertes par les différentes institutions pour l'avenir écologique du Comtat Venaissin. Il sera question des subventions possibles grâce au dispositif Employeur Prov Vélo avec la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) mais aussi des ressources qu'offrent l'Office National des Forêts (ONF) pour les aménagements fonciers grâce à son expertise en termes de biodiversité et sa partie bureau d'étude.

L'importance des solutions écologiques offertes aux entreprises du territoire

La commission écologie de Carpensud, l'association la plus ancienne d'entrepreneurs du Comtat Venaissin, a pour mission principale de diffuser et proposer au plus grand nombre des pratiques écologiques, durables et responsables adaptées aux structures des 80 communes. Organisatrice de cette conférence, cette commission avait à cœur de rappeler aux entreprises qui seront présentes la nouvelle réglementation en cours sur le traitement des déchets organiques, les solutions qui s'offrent aux entreprises et le bénéfice pour la biodiversité apporté par cette solution avec Ventoux Compost.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

Le second rappel concernera le déploiement d'un audit ou d'une stratégie RSE au sein de l'entreprise et les bénéfices que cela peut apporter aux collaborateurs ou collaboratrices. Ce temps de parole sera suivi par un cocktail dinatoire où les discussions et les échanges pourront se poursuivre dans un esprit plus convivial.

Programme complet de la conférence :

17h30 : Accueil
17h45 : Début de la conférence
19h00 : Fin de la conférence et début du cocktail
20h : Fin

Partenaires :

–SMP Video
–Sécuriforce
–La Provence Créative

Infos pratiques : conférence « l'écologie est-elle entreprise compatible ? ». Jeudi 23 mai 2024, de 17h30 à 20h. Gare Numérique, 100 avenue de la Gare, 84200, Carpentras.

Le jour du dépassement de la Terre tombe de plus en plus tôt

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

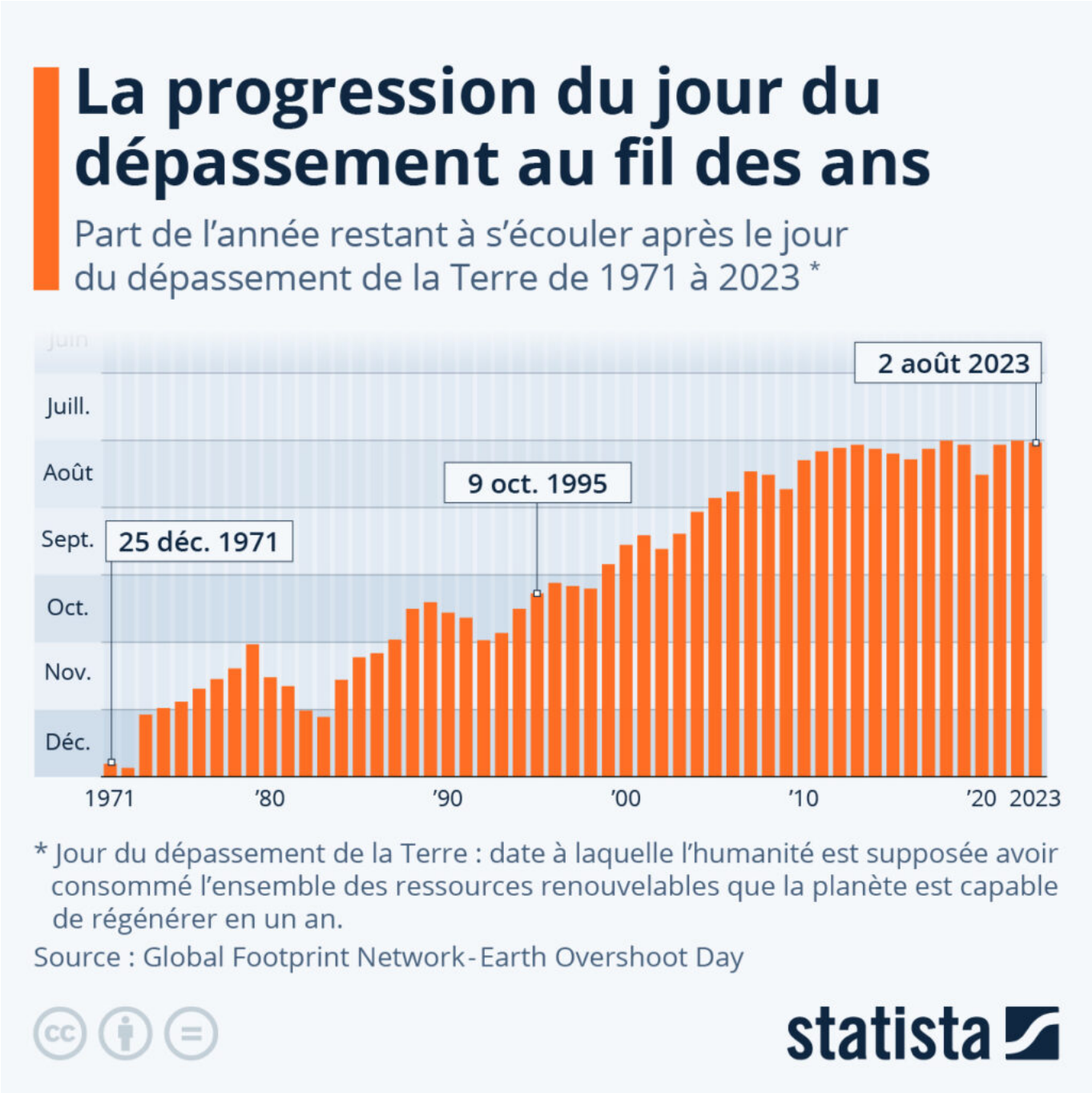

Chaque année, l'ONG américaine Global Footprint Network calcule la date à partir de laquelle l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la Terre est en capacité de régénérer en un an. Cette année, la date fatidique tombe le 2 août. Pour obtenir ce résultat, l'ONG a comparé l'empreinte écologique de chaque pays avec la biocapacité de la planète, c'est-à-dire la surface disponible pour produire les ressources et absorber les déchets. À l'échelle mondiale, on obtient un chiffre de 1,7. Cela

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 septembre 2025

signifie qu'il faudrait actuellement près de 2 planètes pour subvenir durablement aux besoins de l'humanité.

L'empreinte écologique de l'humanité, qui inclut entre autres les émissions de gaz à effet de serre, connaît une hausse constante ces dernières décennies, tandis que la biocapacité de la Terre suit dans le même temps une trajectoire inverse. Il en résulte un déficit écologique de plus en plus important. Le jour du dépassement a ainsi avancé de trois jours par an en moyenne depuis 1970, même si l'on observe un ralentissement de la tendance sur les dix dernières années.

Si l'on se place à l'échelle des pays, celui dont le jour du dépassement est le plus tôt est le Qatar, ayant eu lieu le 10 février, alors que la Jamaïque affiche la date la plus tardive, soit le 20 décembre. En France, le jour du dépassement tombe le 5 mai. Seule une minorité de pays n'ont pas de jour du dépassement, c'est-à-dire que leur empreinte écologique par habitant reste inférieure à la biocapacité mondiale par habitant. Ainsi, sur les 189 pays étudiés en 2023, seulement 51, essentiellement situés en Afrique et en Asie, ne vivent pas à « crédit écologique ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista